



PROCES-VERBAL

ASSEMBLEE GENERALE D'HIVER

Vendredi 29 novembre 2019 à Ville la Grand

DISTRICT DE FOOTBALL HAUTE-SAVOIE - PAYS DE GEX

Présents :

D. Allard – B. Bard - L. Baud – J.M. Baulmont – P. Bernard –P. Boisson – M. Caruso - B. Cheneval – P. Chevrier – M. Curt – C. Grange –J. Lagrange – L. Lutz - G. Moscato - C. Perrissin –J. Pinget –A. Rosset – J.D. Roux - F. Sussey – A. Vosdey

Excusés : A. Blanchet – P. Gallay – D. Marel – J. Petit – M. Poirrier

Assistent : F. Pirat (Responsable Administratif) – M. Peter (Secrétaire) – J. Menand (CTD Arbitrage)

1 - Ouverture de l'Assemblée Générale par M. Denis ALLARD, Président du District Haute-Savoie Pays de Gex

Bonsoir Mesdames, bonsoir Messieurs,

Je déclare ouverte l'Assemblée Générale financière de la saison 2019-2020 du District HAUTE SAVOIE –PAYS DE GEX, assemblée financière qui doit se tenir obligatoirement dans les 6 mois qui suivent la clôture de la saison précédente.

Tout d'abord je tiens à remercier les personnalités qui nous font le plaisir et l'honneur de participer ce soir à nos travaux.

- Monsieur LUY, Maire Adjoint de VILLE LA GRAND qui représente Madame La Maire de VILLE LA GRAND qui nous accueille traditionnellement dans ce remarquable Villatorium.
- Monsieur Roland GOURMAND membre du conseil et délégué territorial de notre District à la LAURA FOOT,
- et Monsieur Paul MICHALLET membre du conseil de LAURA FOOT, qui représente ce soir le Président intérimaire de la LAURA FOOT

Je vous présente les excuses :

- de nos parlementaires retenus par leurs obligations nationales,
- de M. Thierry COULON Président du CDOS 74,
- M. Christian MONTEIL Pdt du Conseil Départemental,
- Mme Estelle BOUCHET Conseillère Départementale,
- Monsieur le directeur de la DDCS retenus par d'autres obligations.

Je salue la présence parmi nous de :

- Monsieur André DUNAND, Président d'honneur du District
- De nos membres d'honneur, Messieurs Michel RIAND et Robert GAVARD
- Monsieur Georges DUPONT, Président de l'UNAF HSPG
- Monsieur Stéphane MARTIN, Président de l'Amicale des Educateurs HSPG

Avant de commencer nos travaux je voudrais que nous ayons une pensée pour tous ceux et celles qui, depuis l'été dernier, ont quitté la grande famille du football :

- Bruno MARTINELLA, vice-président et trésorier de l'ESCO
- Jean BRIANCON, papa de Claude et Patrick BRIANCON, arbitre et observateur de District
- Julien GAGNAIRE, joueur de FOOT SUD GESSIEN
- Franck VACCHIERY, dirigeant ST PIERRE EN FAUCIGNY et ancien dirigeant de SALLANCHES
- Louis GRILLET, ancien membre du Comité de Direction du District et ancien Président de l'AS SILLINGY
- et tout dernièrement, Jean MICHEL ROCH, ancien membre du Comité de Direction du District dont il fût durant 27 ans secrétaire général.

Je voudrais y associer également toutes les personnes de votre famille et de votre entourage pour lesquelles nous n'avons pas eu l'information, ou que j'ai pu oublier... Ainsi que tous ceux et celles qui vivent des moments

difficiles en raison de problème de santé. Mesdames et Messieurs je vous demande quelques instants de recueillement.

Je vous en remercie.

2 – Allocution de Monsieur JC. LUY, Maire Adjoint de Ville la Grand

Bonsoir à tous,

Je vous remercie pour votre invitation et je tiens à vous saluer et féliciter vous les Présidents de clubs pour l'énorme travail effectué en faveur de notre jeunesse. Je veux également excuser l'absence de Madame la Maire de Ville la Grand, retenue par d'autres obligations.

Je vous souhaite des débats sereins et constructifs ainsi qu'une très bonne soirée.

3 – Allocution de Monsieur Denis ALLARD, Président du District

Mesdames Messieurs,

Traditionnellement nous commençons cette AG Financière par la remise des dotations aux Lauréats du challenge MOZAIK CREDIT AGRICOLE. Depuis cette année le Crédit Agricole a modifié son partenariat avec la Fédération : désormais le Crédit Agricole accorde ses dotations à tous les clubs qui se voient décernés un LABEL.

Bien que s'agissant aujourd'hui de l'AG d'hiver dont l'objet est la présentation et l'approbation du compte de résultats de la saison 2018-2019 ainsi que l'étude des vœux, je me dois néanmoins de vous apporter quelques informations sur la vie de notre District et de vos instances.

Ce soir notre AG présente une situation très particulière, car elle précède l'Assemblée Générale de Ligue qui se déroulera à COURNON d'AUVERGNE demain matin et qui verra l'élection d'un nouveau Président à la tête de la LAURA Foot, contraignant beaucoup d'entre nous à partir tout à l'heure à 3h.

Pour cette raison, je limiterai volontairement mon intervention, aux quelques sujets qui me paraissent les plus importants et les plus actuels pour votre instance:

Tout d'abord un bref retour sur la Coupe du monde Féminine en France, qui fut une réussite exceptionnelle. Je me dois de vous transmettre les remerciements de notre Président Noël LE GRAET et de son comité exécutif.

Car c'est à vous Présidents, dirigeants, éducateurs, joueurs et joueuses de tous nos clubs, par votre mobilisation et votre engagement, que nous devons cette réussite. La fête fût très belle ! Quelle magnifique image avons-nous donnée au monde entier pour l'accueil des dizaines de milliers supporters étrangers, pour l'animation des sites, la qualité de l'organisation sportive et pour la promotion du foot féminin : certes aurions-nous, voulu voir notre équipe nationale atteindre le sacre suprême, mais perdre devant le pays vainqueur grand favori, devant presque 12 millions de téléspectateurs en France et un match retransmis dans 17 pays, ne peut qu'atténuer notre déception.

Sans nul doute, cette belle promotion du foot féminin en France nous permettra de rattraper les USA qui ont 10 ans d'avance sur nous.

Les effets sont bien présents, au niveau de nos licenciés, puisque le nombre de joueuses continue sa belle progression et permet de compenser la baisse chez les seniors masculins et dans certaines catégories de jeunes garçons : situation confirmée au niveau national !

Nous devrions terminer la saison sur les mêmes bases que la saison dernière, et flirter avec les 29000 licenciés.

Au sujet des licences, je voudrais remercier les secrétaires de clubs pour qui cet automne, fût laborieux avec un retard conséquent dans la validation des licences et le renouvellement du certificat médical qui ne vous a pas facilité la tâche !

Le service des licences de la ligue a dû subir la saturation du système informatique actuel de la FFF.

FOOT CLUB et FOOT 2000 ont 20 ans, et nous rajoutons chaque année de nouvelles fonctions et applications. Notre système n'est plus du tout en adéquation avec nos besoins actuels et futurs.

Depuis 2 ans une refonte totale du système est en cours et a été mis en test cette saison dans certaines ligues. La procédure de transfert vient de s'accélérer dernièrement suite à la décision de MICROSOFT d'abandonner

totallement le système actuel MPLS saturé et obsolète, au profit de WINDOW 10 à l'échéance du 30 décembre 2020 : cette mutation de système permettra de résoudre tous ces problèmes de saturation, de lenteur, ou même de connexion.

La Direction du Service Informatique en profite pour développer toute une batterie de nouvelles possibilités de connexion, en particulier au niveau de l'exploitation des FMI et de FOOT CLUB.

Au sujet de la Feuille de Match Informatisée, les difficultés de début de saison se sont progressivement estompées et nous tournons actuellement avec un taux de réussite de 93% : il reste néanmoins à certains clubs une réelle marge de progression ! Jean Michel BAULMONT vous en fera un bref rappel dans quelques instants!

Puisque nous parlons licences, je rappelle une fois encore, à vous Présidents de clubs votre obligation de licencier tous vos joueurs, tous vos dirigeants encadrants, accompagnateurs, bénévoles, afin qu'ils soient bien couverts par l'assurance.

Dans le cas contraire votre responsabilité de Président sera inévitablement recherchée et engagée en cas d'accident : et souvenez-vous, les accidents n'arrivent pas que chez les autres ! Personne ne vous fera de cadeaux en pareille circonstance !

Gardez bien en mémoire le décès subit au printemps de l'année dernière, en pleine séance d'entraînement, de notre arbitre Michel DESSAUX, pourtant grand sportif, et ce jeune de 7 ans décédé d'une crise cardiaque sur un plateau de jeunes en Isère, ou bien encore ce jeune joueur grièvement blessé dernièrement, après avoir percuté les cages de foot mobiles !

Quelques contrôles réalisés dernièrement au niveau du foot animation sont préoccupants : j'en appelle à votre sens des responsabilités !

Vous devez établir une licence correspondant à la mission de votre adhérent : par exemple votre arbitre officiel de club qui encadre par ailleurs une équipe de jeunes doit avoir également une licence d'éducateur ou de dirigeant : la licence d'arbitre ne le couvre pas pour ces fonctions de responsable ou d'encadrant d'une équipe de jeunes !

Soyez très vigilants ! A défaut, en cas d'accident votre responsabilité personnelle serait engagée y compris votre responsabilité pénale !

Je voudrais maintenant vous rappeler les objectifs stratégiques au niveau de la FFF :

DIAPO : RAPPEL DES OBJECTIFS STRATEGIQUES DE LA FFF

Aujourd'hui le premier enjeu majeur c'est la mise en place au sein de chaque club du football LOISIR :

Comme le répétait souvent Bernard BARBET, notre modèle de compétition a 100 ans !

Si ce modèle de compétition continuera d'exister sans le moindre doute, il ne correspond plus aux besoins de la vie actuelle d'un certain nombre de pratiquants traditionnels ou de non pratiquants qu'il n'attire plus, en raison de ses contraintes qui perturbent la vie familiale ou ses propres loisirs.

Il n'y a qu'à voir le développement et le succès des structures privées et le développement des activités individuelles. Et pourtant le coût d'une séance en structure privée est supérieur au coût annuel d'une licence LOISIR à la Ligue, et surtout qui permet en plus au pratiquant d'être couvert en cas d'accident.

L'objectif affirmé de la FFF est d'accompagner tous les clubs à créer une section « foot loisir », au même titre qu'ont été créées les sections « Féminines ».

L'offre est très large, et doit permettre à chaque club de trouver la meilleure formule qui donnera satisfaction à ses membres, les expérimentations menées dans un certain nombre de Districts donnent des résultats assez surprenants ou inattendus.

L'objectif est de maintenir une vie associative forte au sein du club avec un maximum de personnes concernées par une pratique sportive et pas exclusivement de la compétition ! Ce sont ces nouvelles pratiques libérées de toute forme de contrainte qui vous permettront de maintenir au niveau de votre club, la dynamique d'accueil, d'offrir un large éventail de pratiques, et renforcer l'équipe de vos dirigeants :

Sur cette diapo, vous pouvez prendre connaissance de toutes les pratiques possibles : Il ne s'agit pas de tout faire, mais il vous appartient de choisir celles qui conviennent le mieux à l'identité de votre club.

Et encore il manque sur ce tableau l'e-foot qui a démarré en force à la Ligue Auvergne Rhône-Alpes.

DIAPO : PRATIQUES LOISIRS

La pratique du foot loisir n'est absolument pas une compétition ! Que ce soit une pratique plus ou moins régulière ou simplement lors d'une journée événementielle chaque saison.

Quelques retours des premières expériences de cette mise en place du foot loisir dans les districts : je voudrais vous en citer quelques-unes qui marchent particulièrement bien !

Dans notre District, cet automne à l'occasion de la journée de rentrée du foot des U9 avec le concours de la LAURA FOOT, les jeunes ont pu tester le golf foot : pratique ludique et jeu d'adresse assurés les ont séduits ! Nous espérons pouvoir dans un proche avenir nous équiper du KIT (grand cône avec des ailettes repliables) et le mettre à disposition lors de plateaux ou autres événements.

Le foot en marchant que l'on croyait réservé exclusivement aux seniors, connaît un véritable succès dans une pratique de mixité et intergénérationnelle en 3 contre 3, en 5 contre 5, ou autre. Cette pratique se développe également dans le cadre de la sport santé ou bien chez les personnes qui sortent de rééducation suite à des problèmes de santé. Dans notre département cette pratique commence à s'installer dans le secteur de l'Albanais.

De très nombreux clubs en France ont mis en place des séances de fit-foot le mercredi à l'attention des mamans et des papas, mais aussi des grands parents, durant les heures d'entraînement de leurs enfants ou petits-enfants, plutôt que de les laisser attendre derrière la main courante : le succès de cette formule est garanti. Je n'évoquerai pas le futsal, pratique qui aujourd'hui est bien établi au sein des clubs !

Ces quelques retours d'expérience peuvent vous donner des idées ! Nous pouvons faire confiance à votre esprit d'initiative !

Sur un autre plan, la FFF travaille avec le Comité éthique du sport, les ministères jeunesse et sports et celui de la justice, dans le cadre de la protection des enfants : sujet oh combien d'actualité !

Il vaut mieux anticiper et ne pas attendre que la catastrophe ait frappé un club. L'objectif est de donner des éléments de réponses aux Présidents de club lorsqu'ils recrutent ou confient les équipes de jeunes mineurs à des personnes qu'ils ne connaissent pas obligatoirement :

Demander le volet 3 du casier judiciaire n'a pas beaucoup de signification : seul le volet 2 pourrait alerter, mais il n'est pas possible à un Président de club d'obtenir cette information dans notre cadre réglementaire extrêmement restrictif !

Des pistes sont en discussion : peut-être simplement un blocage des demandes de licences par la FFF ? Rien n'est encore décidé à ce jour.

DIAPO : LES ETAPES FORTES DE L'ENGAGEMENT FEDERAL

Avant de clore mon propos, je voudrais rappeler à la majorité d'entre vous, l'importance du plan d'accompagnement des clubs, et l'accompagnement que le District, avec ses équipes techniques et ses élus, peut vous apporter dans ce projet club ! 3 nouveaux clubs ont démarré cet automne : c'est bien, mais c'est notoirement très insuffisant : Il en va de la pérennité de nombreux clubs :

Il ne s'agit pas de tout faire en quelques mois. Mais d'avancer à votre rythme, étape par étape avec méthode ! Sandrine JANSSONNE se fera un plaisir de vous renseigner : alors n'hésitez pas à la solliciter ! Je vous remercie de votre attention.

Je vous communique le taux de participation à cette AG :

Clubs convoqués : 137 pour 1459 vœux.

Clubs présents : 116 pour 1258 vœux.

Clubs absents : 21 pour 201 voix.

Participation = 84%

Le quorum étant atteint, l'Assemblée peut librement libérée.

Suivant l'ordre du jour, il m'incombe maintenant de soumettre à votre approbation le compte rendu de l'assemblée d'été de juin dernier, établi par notre secrétaire Michel CURT :

Qui est contre ?

Qui s'abstient ?

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité !

Avant de laisser la parole à notre trésorier, permettez-moi simplement et brièvement de vous présenter à titre d'information la situation financière de la FFF au travers de 2 diapos

DIAPO : REPARTITION ANALYTIQUE DES PRODUITS

DIAPO : REPARTITION ANALYTIQUE DES CHARGES

Répartition des recettes (dont 70% proviennent du partenariat et des sponsors principalement)

Principales affectations :

36% en faveur du Foot Amateur

31% pour le Foot Elite

11% pour les frais de fonctionnement

17% pour les frais de personnel

Suivant l'ordre du jour maintenant je donne la parole à notre trésorier Joseph PINGET, qui va vous présenter les résultats financiers de notre District au 30 juin 2018.

4 – Présentation du compte de résultats et du bilan financier par Monsieur Joseph PINGET, Trésorier du District

Madame Monsieur bonsoir,

Je pense que vous avez tous récupéré à l'entrée votre exemplaire des éléments financiers de l'exercice arrêté au 30 juin 2019 que je vais vous commenter ce soir et que vous y avez déjà jeté un œil averti.

L'exercice dont nous allons voir et approfondir les principaux éléments a été marqué, outre le maintien de nos deux principales raisons d'être que sont la formation et l'organisation de nos championnats, par la poursuite des aménagements intérieurs de notre District. Ainsi nous avons rénové nos sols, changé la totalité de notre mobilier qui était ancien et complètement disparate et aménagé la pièce du premier étage servant de buanderie. L'entrée de notre District a également été sécurisée.

Cet exercice a vu également le départ à la retraite à fin juin de Christine Perotti-Valle à qui je souhaite une longue et paisible retraite et la prise de fonction à plein temps de Mélanie Peter qui s'est remarquablement intégrée au sein de l'équipe administrative.

Je ne peux également passer sous silence le dossier de notre ancienne collaboratrice Mme Marie Hélène DAUDIGNON qui, après avoir démissionné, a assigné le District devant le Conseil des Prud'hommes. Ce dossier a été plaidé cet automne et la décision devrait nous être transmise le 17 décembre. L'incidence financière de ce dossier réside dans la provision que nous devons constituer qui correspond à la quasi-totalité du risque encouru.

Ceci étant dit passons aux commentaires des différents postes du Compte de Résultat qui sont à comparer aux mêmes postes de l'exercice précédent. Comme d'habitude, je ne m'attarderai que sur les variations significatives ou sur les postes présentant un intérêt majeur pour la bonne compréhension de nos éléments comptables. Nous irons ensuite commenter les postes du bilan qui représente la situation patrimoniale de votre District.

CHARGES

ACHAT DE MARCHANDISES :

Imprimerie : Principalement coût de l'édition de notre annuaire

Récompenses : Achat de coupes, de médailles et de bons d'achat

Frais de Coupe de District : Augmentation faisant suite à l'augmentation du nombre de finales qui entraîne plus de dotations (jeux de maillots, bons d'achats, coupes et médailles, frais de bouche)

ACHAT DE MATIERE ET FOURNITURES :

Fournitures de bureau : Achats suite changement mobilier. Dans ce poste on retrouve le coût des photocopies (5 k€)

AUTRES ACHATS EXTERNES :

Entretien et réparations : Poste comprenant des petits travaux annexe qui ne sont pas passés en immobilisations (menuiserie, sanitaires, nettoyage, location benne...)

Location : Photocopieur et informatique

Mission et réception : A noter que les frais directs du Comité de Direction sont de l'ordre de 5 k€. Le complément est constitué par les frais relatifs aux A.G, aux réunions diverses, à la journée des U7, aux frais de formation de nos techniciens (Sandrine et Nicolas pour leur DESJEPS à Paris soit 4500 €)...

Honoraires : Coût du Cabinet Comptable et cette année, coût de l'avocat (2400 € Dossier Baziz).

STAGE DETECTION ET FORMATION :

Arbitres : Frais de formateurs, tutorat, observateur, arbitrages finales coupes, déplacement audition...

Féminines : Frais de la journée féminine, déplacement...

Educateurs : Frais de l'ensemble des formations et modules dispensés tout au long de l'année par l'ensemble de l'équipe technique de notre District ainsi que par le coût de l'équipe technique non salariée gérée par PSA 73 depuis le début de l'exercice, cet organisme nous refacturant l'ensemble des salaires et charges. Nous avons toujours environ 500 formations par an et, même si certains font plusieurs modules nous sommes certainement sur la base d'environ 300 éducateurs formés. L'augmentation de 10 % de ce poste est due au changement de comptabilisation des bons de formation.

Divers : Nous retrouvons dans ce poste les I,K des membres du Comité de Direction soit 25 k€ dont la contrepartie se retrouve en recettes.

Sport étude : Dépenses provenant comme chaque année par le reversement des sommes reçues du Conseil Départemental pour les sportifs tendant vers le haut niveau et les subventions pour les classes à horaires aménagés, par l'abondement effectué par le District ainsi que par le reversement des sommes reçues des contrats d'objectifs, et enfin par le remboursement des frais occasionnés par le Challenge Leroy.

IMPOTS TAXES ET SALAIRES :

RAS

AMORTISSEMENTS :

En augmentation du fait de l'augmentation des immobilisations dues aux travaux effectués

CHARGE EXCEPTIONNELLE :

Comme déjà dit plus haut, nous avons constitué à titre préventif et ainsi qu'il est d'usage une provision de 50 k€ représentant la totalité du dossier nous opposant à Mme DAUDIGNON au Conseil des Prud'hommes d'Annemasse, Selon la décision prise, cette provision pourra faire l'objet d'une reprise le cas échéant,

RESULTAT :

Excédent de 2893 € pour cet exercice arrêté au 30 juin 2019,

PRODUITS :

RECETTES :

Cotisations Clubs et journal : RAS

Amendes et réclamations: Bien que le nombre de cartons soit en diminution constante, les amendes liées à la disciplines augmentent et, à 138 k€ elles représentent 67 % du total du chapitre. C'est donc que les dossiers disciplinaires traités par la Commission augmentent tant en nombre qu'en gravité d'où des sanctions de suspension et financières en nette progression. Dans les lignes d'amendes non traditionnelles à noter également des amendes liées à la non utilisation des FMI pour 20 k€ et également des amendes liées aux plateaux foot

animation non conformes. Je pense que nombre de ces amendes peut être diminué sensiblement en responsabilisant l'ensemble de vos équipes.

Stages éducateurs : Diminution de ce poste à rapprocher de l'augmentation des bons de formation,

Divers et équipement : On retrouve en produits les I,K des membres du Comité de Direction (25v k€)

SUBVENTIONS ET PARTENARIATS :

Conseil Départemental de la Haute Savoie :

Fonctionnement et Formation : Diminution de 15 % de cette subvention soit une perte de 6 k€

Référent sportif : Nous avons maintenant 3 postes de référents sportifs subventionnés à hauteur de 10 700 €/an

Conseil Départemental de l'Ain : Subvention proportionnelle au nombre de licenciés du Pays de Gex

Ministère de la Ville et des Sports :

CNDS : Poste stable

FFF : Aide CDFA/FAFA : Aide revalorisée de 1000 €

LauRA FOOT :

Fonctionnement : Aide proportionnelle au nombre de licenciés du District,

Contrats d'objectifs : Cette aide est en augmentation mais elle correspond effectivement à la reconnaissance des actions menées par le District principalement en direction des féminines et au regard des actions spécifiques réalisées par le District en relation avec la Coupe du Monde féminine.

Aide salaire CTD : Dans l'attente de pouvoir créer une équipe régionale de C.T.R (qui devrait se concrétiser en 2020), la ligue a pris partiellement en charge le salaire de Gregory Morel à hauteur de 50 k€ tout en conservant cependant les subventions qui nous étaient alloués par elle-même et la FFF soit 30 k€...

Subvention exceptionnelle : Reversement par LauRA FOOT d'une partie de son résultat

Bons de formation : Viennent en déduction du coût des stages de formation

Divers : Sommes ou subventions non affectées par ailleurs

Partenariats : Diminution sensible sur cet exercice mais contrats en cours de renouvellement

Produits financiers : RAS

Produits exceptionnels :

Indemnité de préformation : Partie mutualisée des premiers contrats pro, signés

B I L A N :

Actif : Ce que le District possède au 30 juin 2019

Passif : Ce que le District doit et à qui il le doit au 30 juin 2019

ACTIF :

Immobilisations : 393k€ Elles ont augmenté de 62 k€ du fait des travaux réalisés et du mobilier acheté sur cet exercice.

Actif circulant :

Créances et autres créances : 199k€ Factures qui nous sont dues au 30,06 ou réglées postérieurement à l'arrêté du bilan.

Disponibilités :

Valeurs mobilières de placements : 11 k€ Parts sociales chez CA et CM

Disponibilités : 628 k€ Solde des comptes courants et des livrets, C'est une trésorerie qui est importante et disponible. En cours d'exercice, elle nous est cependant nécessaire au regard de ressources non linéaires.

PASSIF :

Capitaux propres : 945 k€ Leur montant est sécurisant pour l'ensemble de nos partenaires.

Provision pour risque : 50 k€ Nous retrouvons ici la provision constituée pour notre dossier prud'homal.

Dettes :

Dette financière : 50 k€ Solde du prêt de 100 k€ consenti par LauRA FOOT pour les travaux effectués en 2014, Ce prêt, sans intérêts se rembourse par annuités de 10 k€ sur 10 ans.

Dettes d'exploitation : 185 k€ Dettes fiscales et sociales, dettes fournisseurs et chèques non encaissés à la date d'arrêté du bilan.

CONCLUSION :

Le présent exercice est équilibré malgré la nécessaire constitution d'une importante provision, Le compte de résultat comme le bilan que j'ai eu le plaisir de vous présenter ce soir est le travail de toute une équipe que je voudrais remercier,

Mesdames et Messieurs j'en ai terminé et, en vous remerciant pour votre attention je suis à votre entière disposition pour répondre à vos différentes questions,

Question concernant l'annuaire et sa nécessité puisqu'il paraît déjà sur le site du District : le Trésorier demande aux clubs d'émettre un vœu qui sera étudié en AG.

5 – Rapport du vérificateur aux comptes Mr Gérard ROCHAS

En qualité de vérificateur aux comptes du District, et compte tenu des propos précédents, je me suis surtout attaché à contrôler les soldes desdits comptes qui viennent de vous être brillamment commentés, comme d'habitude devrais-je dire, par Monsieur le Trésorier du District.

Mon contrôle a porté sur l'analyse des soldes des comptes, notamment des charges et produits, les écarts avec le budget et l'exercice précédent, ainsi que par sondage, sur les écritures de certains compte du grand livre. Il ressort de ce contrôle que les comptes du District sont parfaitement gérés, collant globalement au budget prévisionnel, et qu'il n'y a rien de significatif à relever, l'équipe dirigeante continuant ses efforts en faveur de la formation, et ce, à tous les niveaux, ce qui est réjouissant pour tous les clubs. Mon attention a cependant été attirée par la constitution d'une provision de 50 000 euros correspondant à la totalité d'un dossier prud'homal opposant Madame Marie Hélène DAUDIGNON au District, actuellement en cours d'instruction et dont la décision devrait intervenir le 17 décembre 2019. Il est à noter la bonne gestion de ce dossier dans la mesure où comptablement, les litiges doivent être provisionnés à hauteur du risque engagé.

Au regard du poids financier de cette provision, le résultat net de l'exercice arrêté au 30 juin 2019 s'élève à 2 893 euros.

En application de la loi du 23 Mai 2006 relative au volontariat associatif.

Il est précisé que les plus hauts cadres dirigeants, à savoir le Président, le Président Délégué, les vice-présidents n'ont perçu aucune rémunération pour leur fonction dirigeant.

Par ailleurs, il n'existe aucune convention commerciale entre le District et l'un de ses membres dirigeants.

Je vous prie donc de bien vouloir en féliciter les membres responsables du District, notamment le Trésorier Joseph PINGET, en approuvant sans restriction, les comptes résultats au 30 juin 2019. Je vous en remercie par avance.

6 – Approbation du compte de résultats et de l'affectation du résultat de l'exercice 2018/2019 clos au 30/06/19

Vote :

Abstention 0

Non 0

Approuvé à l'unanimité

7 – Etude des vœux

US MARGENCEL

« Couleurs des maillots : Lors d'une précédente assemblée, il a été voté le vœu que le club recevant joue dans ses couleurs. Nous demandons à revenir à l'ancien mode, c'est-à-dire, le club visiteur joue dans ses couleurs. En effet, bien souvent, le club visiteur ne respecte pas par négligence voire intentionnellement cette disposition et le club recevant doit fournir un jeu de maillots. Cela oblige soit de changer de maillots pour ne pas avoir à laver deux jeux soit de prêter un jeu... »

Réponse de Monsieur Philippe CHEVRIER : Commission des Règlements

Ce vœu est irrecevable car le texte actuel a été voté il y a moins de 3 ans (souci d'harmonisation avec la Ligue). Par ailleurs, un additif au règlement actuel sera présenté à l'AG de Ligue le samedi 30 novembre 2019. Un courrier explicatif a été adressé au club de MARGENCEL.

FC LA FILIERE

Vœu n°1 : « *Le premier est de faire comme en Coupe du District de transformer le carton jaune en 10 minutes d'exclusion ou peut-être de commencer dans les catégories jeunes.* »

Réponse de Monsieur Philippe CHEVRIER : Commission des Règlements

Ce vœu est irrecevable car non compatible avec les règlements fédéraux (FFF) de nos championnats.

FC LA FILIERE

Vœu n°2 : « *Le deuxième est de pouvoir payer les arbitres grâce au retrait automatique comme pour les amendes, ceci simplifiera la vie des présidents et des trésoriers car sur certains week-ends il faut être présent sur 4-5-6 matchs et cela nous simplifiera bien des tâches.* »

Réponse de Monsieur Joseph PINGET : Trésorier

Je peux comprendre votre demande car cela peut-être fastidieux de procéder chaque dimanche au règlement de x arbitres et la tentation de centraliser cette charge peut paraître logique mais je vais vous dire quelles seraient alors les contraintes et les risques pour le District :

- problème d'organisation du District car il nous faudra, chaque semaine, vérifier les feuilles de match pour savoir si l'arbitre était présent ou non, qui le fait et quand le fait-on ?
- problème financier à savoir :
 - impossibilité de régler chaque semaine les arbitres (coût des virements)
 - si règlement 1x par mois, les arbitres seront-ils d'accord ?
 - importance alors de la trésorerie nécessaire à l'opération puisque les clubs ne reçoivent que 3 factures/an
 - risque financier pour le District donc pour les clubs en cas d'impayé

Enfin et pour moi ce qui est un vrai repoussoir c'est le risque éventuel de requalification qui pourrait intervenir pour un ou des arbitres n'ayant pas ou quasiment pas d'autres revenus déclarés que ceux de l'arbitrage.

Dans ces conditions je ne peux que répondre par la négativité à ce vœu suivant la décision du Comité de Direction lors de sa dernière réunion.

8 – Allocution de Monsieur Roland GOURMAND, représentant de la Ligue Auvergne Rhône Alpes

Bonsoir à tous,

La Ligue tient à remercier tous les clubs qui ont participé au bon déroulement des actions lors de la Coupe du Monde Féminine, ce fut une grande réussite.

L'évolution de la Ligue est aussi marquée par la démission de Bernard BARBET de son poste de Président, pour des raisons de santé. Avec Bernard c'est 35 ans de football ensemble (District de l'Ain et Ligue), des coups de gueule mais surtout une grande amitié. Lilian JURY assurera l'intérim jusqu'à l'AG de Ligue du 30 novembre 2019. Pascal PARENT est le seul candidat à sa succession, désigné à l'unanimité par le Conseil de Ligue, mais Bernard BARBET ne part pas complètement, il reste membre du Conseil de Ligue jusqu'à la fin de son mandat (30 juin 2020) et aura en charge la gestion de 3 gros dossiers :

- ETR qui n'est pas une mince affaire
- la centralisation des Formations du Football (IFF) devient Centre de Formation des Apprentis (CFA)
- le 100^{ème} anniversaire de la Ligue

Les licences avec une baisse significative pour la Ligue, 243 683 licenciés soit -2,78% et votre District, 27 076 licenciés soit -0,17%. Nous tenons aussi à sensibiliser les clubs sur le Football Animation et à licencier tous leurs

jeunes joueurs. En effet, le nombre de licences a fortement diminué alors que le nombre de plateaux est aussi important que par le passé. Présidents(es), ne prenez pas de gros risques à faire jouer des enfants non licenciés car les assurances ou les parents ne vous feront pas de cadeaux. Dernièrement, un jeune a été gravement blessé en percutant un but amovible sur un terrain synthétique (perte d'un rein et deux plaques sur la colonne vertébrale), l'assurance a aussitôt vérifié si les buts étaient conformes et la distance de sécurité respectée.

TOLA VOLAGE : Le pôle Espoirs Garçons fonctionne, les vestiaires sur le terrain n°1 sont en fin de travaux. L'inauguration du complexe aura lieu le 11 décembre 2019.

Merci de votre attention.

9 – Allocution de Monsieur Paul MICHALET, représentant de la Ligue Auvergne Rhône Alpes

Bonsoir à tous,

A noter la démission de Bernard BARBET de son poste de Président mais sa succession était prévue. Diminution du nombre de licences dans le Football Animation et l'obligation de licencier tous les jeunes joueurs. Augmentation conséquente du nombre de licences féminines. Nouvelles pratiques à mettre en place, le District doit être le relais de la Ligue et de la FFF. Accompagnement de 4 jeunes dirigeants (-25 ans) du District pour un week-end à Clairefontaine mais méconnaissance totale des rouages de la FFF.

Le pôle Espoirs à Tola Vologe fonctionne avec possibilité de logement et restauration future.

Formation :

- Institut Régional de Formation forme des apprentis aux métiers du Football
- Centre de Formation Apprentis (CFA)
- Unité de Formation Apprentis (UFA)
- Formation d'Educateurs, arbitres ou dirigeants = possibilité de bénéficier de bons de formation
- le PAC 74 a été créé dans votre District
- labellisation

En conclusion :

- Nécessaire évolution de notre Fédération
- Rôles des Ligues et Districts évoluent suivant l'organisation des pays
- Nécessité de garder le football des jeunes dans chaque village

Je vous remercie pour votre attention.

10 – Intervention de Monsieur Jean-Michel BAULMONT, Responsable de la Commission Sportive

Problèmes en U13 :

- les clubs font forfait mais ne préviennent par leurs adversaires – 218 matchs non joués
- certains matchs sont très tendus
- possibilité jusqu'au 2 janvier 2020, d'ajouter ou retirer une équipe
- en cas d'arrêtés municipaux, essayer d'inverser la rencontre ou autres terrains de replis
- résultats U13 – problèmes de feuilles de matchs (illisible, sans nom, sans résultats)
- en phase de printemps, les matchs non joués seront remis au mercredi de la semaine suivante
- les poules de la phase de printemps sont faites
- mise en place d'un critérium interdistrict U13 avec la participation de 6 équipes du District

FMI :

- chez les jeunes, satisfaisant
- féminines, résultat mauvais
- U15, pas bon – nécessité de faire mieux
- seniors, 93% de participation

Attention aux amendes....

11 – Intervention de Monsieur Alain ROSSET, Président de la Commission Terrains et Installations Sportives

Terrains et installations :

Sécurité = présence de but repliable – distance de sécurité entre la ligne de touche et l'obstacle (2m50).

Les clubs doivent prendre contact avec la Commission afin de trouver une solution – responsabilité des dirigeants

FAFA :

Plus de subvention concernant les emplois, l'enveloppe étant consommée.

12 – Clôture de l'Assemblée Générale par Monsieur Denis ALLARD, Président du District

-En guise de conclusion, permettez-moi de remercier tous ceux et celles qui œuvrent à longueur de semaine, au bon fonctionnement et à la gestion de notre district, et sans compter leur temps :

- mes collègues du Comité de Direction
- les présidents et membres des différentes Commissions
- Les équipes techniques et arbitrales
- Les collaborateurs administratifs et techniques
- tous nos arbitres,

pour leur implication, leur motivation, et le service apporté quotidiennement à tous nos clubs haut savoyards et gessiens.

Je tiens également à remercier nos autorités de tutelle ainsi que nos fidèles partenaires.

Je tiens à remercier très chaleureusement, tous les clubs qui nous accueillent avec beaucoup de gentillesse et de disponibilités pour les formations et les stages, des jeunes joueurs, des éducateurs, et des arbitres, ainsi que lors de nos manifestations.

Mesdames et Messieurs les Présidents et Présidentes, n'oubliez pas de récompenser vos bénévoles, surtout ceux qui travaillent dans l'ombre : Michel CURT notre secrétaire général est à votre disposition pour établir les dossiers de demandes de médaille !

Nous arrivons au terme de cette assemblée et avant de la clore, je veux au nom du Comité de Direction du District et de tous ses collaborateurs, vous remercier pour votre participation, et votre patiente attention.

Je vous souhaite à vous tous, à vos familles, à tous les membres de vos clubs de très bonnes fêtes de fin d'année : un joyeux Noël, un bon réveillon, et par anticipation, une bonne année 2020.

Je profite de la circonstance pour formuler tous nos vœux de réussite à nos 2 clubs encore en course au 8^{ème} tour de la Coupe de France : FC ANNECY et ES CHILLY.

Je vous donne RDV le vendredi 19 juin à DIVONNE dans le Pays de Gex puisqu'il appartient au Pays de Gex de nous accueillir tous les 5 ans, et ce sera l'AG d'été électorale qui marquera la fin de la présente mandature.

Je vous invite maintenant à partager le verre de l'amitié accompagné d'une petite collation.

Bonne soirée et bon retour dans vos foyers.